

Grille d'analyse et de sélection des projets présentés sur le LEADER - Fiche action 3

"Intitulé du projet"

Respect des indicateurs (0 ou 10)				
Indicateurs de la fiche action		Notation		Remarques
Nombre de structurations, d'équipements culturel, sportif, de loisirs ou environnemental créés, aménagés ou étudiés : 6 / Nombre de salles communales soutenues : 4 / Nombre d'action de promotion : 10 / Nombre de services à la personne créés ou aménagés : 2	Le montant du projet permet d'atteindre les objectifs de la fiche action (indicateurs) le montant du projet ne permet pas d'atteindre les objectifs de la fiche action (0), le montant du projet permet d'atteindre les objectifs de la fiche action (10)		/10	
Coef.8	Total	0	/ 80	
TOTAL respect des indicateurs		0	/ 20	

Qualité du projet				
Périmètre / échelle / objectif (0 / 5 ou 10)		Notation		Remarques
	Le projet rayonne sur le périmètre d'une commune (0), le projet rayonne sur le périmètre d'au moins 3 communes (5), le projet est porté / rayonne à l'échelle du périmètre d'un EPCI du territoire ou d'une commune nouvelle (10)		/10	
Coef.0,40	Total	0	/ 4	
Principes de priorité	Critère de priorité (0 / 5 ou 10)	Notation		Remarques
Valorisation des ressources locales	<i>Le projet :</i> S'appuie sur les ressources locales (par exemples filières pierre/bois, clause sociale, autres) le projet ne fait pas référence aux ressources locales (0), le projet fait référence à au moins 1 ressource locale (5), le projet a pour objet la valorisation d'e plusieurs ressources locales (10)		/ 10	
	Relève d'une certaine forme de mutualisation (de ressources, de compétences, autres) le projet ne fait pas référence à la mutualisation (0), le projet fait référence à 1 mutualisation (5), le projet fait référence à 2 ou plusieurs mutualisation (10)		/ 10	
	Valorise le patrimoine et les savoirs faire locaux (par exemple : technique traditionnelle, restauration d'un petit patrimoine bâti, autres) le projet ne valorise aucun patrimoine et savoir-faire local (0), le projet valorise 1 patrimoine ou savoir-faire local (5), le projet valorise au moins 2 ou plusieurs patrimoines ou savoir-faire locaux (10)		/ 10	
Coef.0,20	Total	0	/ 6	
Dimensions environnementales du projet	<i>Le projet prend en compte les problématiques environnementales suivantes :</i> La prise en compte des ressources en eau et des énergies le projet ne fait pas référence à la problématique d'économies en eau et en énergie (0), le projet fait référence à la problématique des économies en eau et en énergie (5), le projet comporte un poste de dépense spécifique aux économies en eau et en énergies (10)		/ 10	
	Le respect de l'environnement (cf. charte d'engagement éco événement) le projet ne fait pas référence à cette charte (0), le projet s'engage sur au moins à 5 critères de la charte (5), le projet s'engage sur plus de 5 critères de la charte (10)		/ 10	
Coef.0,20	Total	0	/ 4	
Dimensions partenariales du projet	<i>Le caractère partenarial du projet se manifeste par :</i> La mobilisation de divers partenaires le projet ne mobilise aucun partenaire externe au porteur de projet (0), le projet mobilise au minimum 2 partenaires (5), le projet réunit des partenaires dont les relations sont fixées dans le cadre d'une convention de partenariat (10)		/ 10	

du projet	Un projet qui s'inscrit dans le temps et sur le territoire <i>le projet n'a aucun lien avec les acteurs du territoire (0), le projet est en lien avec 1 partenaires local et s'inscrit dans la durée (5) le projet est en lien avec plusieurs partenaires locaux et s'inscrit dans la durée (10)</i>		/ 10	
Coef.0,30	Total	0	/6	
Impact sur le maintien et l'accueil de population	<i>Le projet contribue à la stratégie d'accueil et de maintien de population portée par l'association Terres de vie en Lozère par :</i>			
	Une action qui est en faveur du maintien et de l'accueil de populations <i>le projet ne fait pas référence au maintien et à l'accueil de population (0), le projet fait référence au maintien et à l'accueil de population (5), le projet a pour objet principal le maintien et l'accueil de population (10)</i>		/ 10	
	La contribution à une bonne connaissance du territoire et de ses ressources <i>le projet ne fait pas la promotion du territoire et de ses ressources (0), le projet fait en partie la promotion du territoire et de ses ressources (5), le projet a pour objet principal la promotion du territoire et de ses ressources (10)</i>		/ 10	
Coef.0,50	Total	0	/ 10	
TOTAL		0	/ 30	
TOTAL QUALITE DU PROJET		0,00	/ 20	
Respect des Indicateurs		0	/ 20	
Cohérence du projet par rapport à la stratégie du GAL Terres de vie en Lozère		0,00	/ 20	

Les dossiers n'ayant pas acquis au minimum 10 points sur 20 pour le respect des indicateurs et pour la cohérence du projet par rapport à la stratégie du GAL devront être retravaillés